

## Rapport financier de l'année 2024 de Vendredi-Rando

Le montant total des charges s'élève à 74 331,88 et celui des produits à 74221,43, soit un déficit de 110,45 €.

Il est à noter cependant que, dans ces comptes,

- le bénévolat est estimé à environ 27 000 €, (et nous voulons souligner le travail bénévole des administrateurs, animateurs de randonnées, organisateurs de séjours et des repas d'anniversaire, des webmasters ... : 1 648 heures, et sans doute plus) ;
- le produit des séjours s'élève à environ 40 000 € ;
- le budget de fonctionnement de l'association et des autres activités est réduit à 7 300 €, soit le dixième du budget.

L'association a bénéficié du soutien exceptionnel du Comité départemental 91 de la Randonnée pédestre pour alléger la perte subie par ses membres qui s'étaient inscrits au séjour de Kerallic de 2020 (séjour annulé à cause de la pandémie et faillite de Escapia, la société gestionnaire du site) : la subvention de 5 746 € (cf. compte 74) a permis un remboursement de la moitié des acomptes versés (cf. cpte 62).

Enfin pour la première fois, nous avons proposé aux anciens adhérents une cotisation de sympathisant qui leur permet de participer à l'AG avec les mêmes pouvoirs que les randonneurs, aux moments conviviaux de l'association et éventuellement à quelques petites randonnées : 8 personnes se sont inscrites.

La subvention communale de la ville d'Evry-Courcouronnes est restée stable à 150 €.

Dans les charges, on peut noter l'importance des frais de convivialité : 379 € + 306 € (cf. cpte 60) et l'achat d'un disque dur de 84,30 € pour la conservation des vidéos des séjours et autres documents de Vendredi Rando.

En conclusion

- le 31 décembre 2024, le fonds associatif s'élève à 2532,82 € ; il était de 2204,82 fin 2014, ce qui, compte tenu de l'inflation cumulée, équivaldrait fin 2024 à 2643 €. Donc une légère baisse en valeur constante.
- Il nous semble nécessaire de revoir à la hausse les cotisations des adhérents : dans la cotisation randonneur de 40€, 30,85 € était consacré à la licence, et seulement 9,15 € au fonctionnement de VR.

Le président



le trésorier

